



Nécessité d'une coopération européenne dans le domaine de la recherche en sécurité et santé au travail

Harri VAINIO

Finnish Institute of Occupational Health

Topeliuksenkatu 41 a A, FIN-00250 Helsinki

Dans l'Union européenne, le marché, l'environnement et l'organisation du travail – qui influent au premier chef sur la santé des travailleurs – connaissent des mutations rapides du fait de la mondialisation et de l'élargissement de l'UE. La région Europe compte plus de 400 millions de travailleurs. Sans une main-d'œuvre en bonne santé, aucun pays ne saurait connaître le succès dans son développement socio-économique, quel que soit le secteur d'activité envisagé. L'importance attachée à la santé au travail se justifie aussi par le fait que la santé des hommes et des femmes au travail est la toute première condition requise pour le maintien et la promotion de tous les autres éléments constituant la santé (motivation et aptitude des travailleurs vieillissants, santé mentale prise globalement, promotion de la santé en général, etc.).

Qu'en est-il de la collaboration en matière de recherche consacrée à la sécurité et à la santé au travail ? Les progrès accomplis dans ce domaine appellent une appréciation mitigée. Les mutations du monde du travail dans le contexte de la mondialisation et le vieillissement de la main-d'œuvre européenne créent de nouveaux défis pour les entreprises et les salariés : comment protéger et promouvoir la santé, améliorer le bien-être au travail et accroître ainsi la performance économique et la productivité en Europe ?

Il nous faut à présent mettre en place des structures efficaces qui permettent d'anticiper et de mieux gérer le changement en matière de bien-être au travail et de prévention des risques professionnels. En réponse à cette exigence d'une promotion systématique de la recherche européenne en santé-sécurité, les organismes de recherche en prévention de l'UE se sont engagés dans une collaboration active et un travail en réseau. Cette activité a connu une ouverture importante avec le dépôt d'une demande conjointe NEW OSH ERA de fonds destinés à soutenir l'intégration européenne de la recherche en santé-sécurité au travail. Cette démarche a été couronnée de succès puisque la Commission européenne a récemment accordé une subvention de 2,6 M€. A ce projet, qui démarrera début 2006, participeront la plupart des grands organismes de recherche en prévention des Etats membres de l'UE. La collaboration dans le cadre des centres thématiques de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail est un autre exemple de réponse réussie aux nouveaux défis que l'UE doit affronter sur le terrain de la prévention. Depuis 1995, l'Agence européenne a constitué un réseau efficace pour la promotion de la sécurité et de la santé au travail ; cette collaboration qui vise à diffuser, dans l'UE et au-delà, des informations importantes pour la prévention sera poursuivie.

Un certain nombre d'instituts européens de recherche sur la prévention ont fondé un partenariat, PEROSH (Partnership for European Research in Occupational Safety and Health). Ce dernier ne fonctionne que depuis deux ans environ, ce qui ne permet pas encore une évaluation exacte de ses résultats et de son utilité. Il est évident, toutefois, que, pendant ces deux années, le besoin d'une coopération européenne efficace n'a fait que croître. Dans un grand nombre d'instituts nationaux de prévention d'Europe, la situation s'est faite de plus en plus difficile (mesures de réduction des coûts, exigence d'un meilleur rapport coût-efficacité et de compression des effectifs). Dans certains cas, la collaboration internationale (européenne) n'est pas nécessairement considérée comme un bien et l'on s'interroge sur les possibilités de conflit entre obligations nationales et obligations internationales.

Ce qu'il nous faut, c'est un véritable nouveau départ de la coopération européenne dans le domaine de la recherche appliquée à la prévention des risques professionnels.